



UFR DES LETTRES,
SCIENCES DU
LANGAGE ET ARTS

Département des Lettres

Master Lettres

Linguistique et stylistique des textes littéraires

Livret de l'étudiant·e

Année 2025 - 2026



AVIS IMPORTANT

Cette brochure reflète l'état le plus proche possible des programmes de l'année 2025-2026. Quelques notices doivent être précisées, d'autres sont susceptibles de modifications.

Les enseignements dispensés en Lettres classiques (master Mondes anciens), master MEEF et classe d'Agrégation font l'objet de brochures spécifiques, que nous vous invitons à consulter.

Outre les brochures, on trouvera aussi sur le site de la Faculté LESLA les dernières informations concernant l'organisation des différents parcours littéraires :

<http://lesla.univ-lyon2.fr>

Révision du 11 juillet 2025

SOMMAIRE

UFR LETTRES, SCIENCES DU LANGAGE ET ARTS.....	4
Coordonnées & contacts.....	4
Responsabilités pédagogiques.....	4
PRÉSENTATION DU MASTER LETTRES PARCOURS LINGUISTIQUE ET STYLISTIQUE DES TEXTES LITTÉRAIRES (LSTL).....	5
Calendrier de l'année universitaire.....	6
MASTER 1 PARCOURS LSTL – ORGANISATION DES ETUDES	7
MASTER 2 PARCOURS LSTL – ORGANISATION DES ETUDES	9
RECAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS – MASTER 1	10
PROGRAMME DES COURS FONDAMENTAUX DE MASTER 1 EN LETTRES.....	11
RECAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS – MASTER 2	15
PROGRAMME DES COURS FONDAMENTAUX DE MASTER 2 EN LETTRES.....	16
LES SEMINAIRES DE SPECIALISATION – MASTER 1 ET MASTER 2	18
Semestre 1	Erreur ! Signet non défini.
Semestre 2	Erreur ! Signet non défini.
LA FORMATION EN EQUIPE DE RECHERCHE	20
LE DOSSIER DE RECHERCHE (MEMOIRE).....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
Directeurs et directrices de mémoire en Lettres	Erreur ! Signet non défini.
Directeurs et directrices de mémoire en Sciences du langage.....	26
COLLABORATIONS AVEC D'AUTRES ETABLISSEMENTS	27
DOCTORAT LETTRES ET ARTS OU SCIENCES DU LANGAGE	28
LE STAGE – MASTER 1.....	29
Mode d'emploi.....	Erreur ! Signet non défini.
Établissement des conventions de stage via le module web Pstages.....	Erreur ! Signet non défini.
ATTESTATION DE PRESENCE A UN EVENEMENT SCIENTIFIQUE – HEURES DE FORMATION EN EQUIPE DE RECHERCHE EN MASTER 2	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Coordonnées & contacts

16, quai Claude Bernard – 69365 LYON cedex 07

Site de l'UFR LESLA : <https://lesla.univ-lyon2.fr>



Département des Lettres

Site du département des Lettres :

<https://lesla.univ-lyon2.fr/presentation/lettres>

Directrice du département des Lettres

Marie-Pascale HALARY

Directeur adjoint

Gilles VAN HEEMS

Département des Sciences du langage

Site du département SDL :

<https://lesla.univ-lyon2.fr/presentation/departement-sciences-du-langage-fle>

Bureaux de scolarité

Master LETTRES LSTL	Cécile VETTORELLO	04 78 69 71 22
Master SDL	Florence CELLIER	04 78 77 26 20
Concours (CAPES, agrégation)	Souhila REDJIMI	04 78 69 72 00
Mobilité internationale	Souhila REDJIMI	04 78 69 72 00

Responsabilités pédagogiques

Responsables de niveaux et de diplômes :

- Master Lettres Parcours Linguistique et stylistique des textes littéraires : Agnès Fontvieille Cordani (agnes.fontvieille@univ-lyon2.fr)
- Master Lettres Parcours Lettres modernes : Pascale Roux (pascale.roux@univ-lyon2.fr)

PRÉSENTATION DU MASTER LETTRES PARCOURS LINGUISTIQUE ET STYLISTIQUE DES TEXTES LITTÉRAIRES (LSTL)

Le Master mention Lettres Parcours Linguistique et stylistique des textes littéraires est la continuation directe de toutes les formations en lettres ou en sciences du langage. Il est accessible aux bon·nes étudiant·es titulaires d'une licence de Lettres françaises ou de Sciences du langage obtenue dans un établissement d'enseignement supérieur français et, sous certaines conditions, dans un établissement d'enseignement supérieur étranger.

Cette formation propose d'abord une consolidation des études littéraires par des enseignements spécifiques aux lettres dispensés sur le Campus des quais et orientés recherche.

Il comporte en outre des modules spécifiques de sciences du langage dispensés par les linguistes sur le Campus de Bron. Les étudiants de Lettres apprendront ainsi à maîtriser les problématiques de la langue et du style, à travers une investigation parmi LES DISCIPLINES DU TEXTE : herméneutique et rhétorique/ sémantique/ sémiotique/ linguistique/ analyse du discours. À quoi s'ajoute une ouverture pluridisciplinaire : communication multimodale/ langues en interaction (considération particulière de la communication)/ sociolinguistique).



Pour les étudiants de Lettres, le master LSTL peut conduire ensuite à la préparation de l'agrégation (les étudiant.es auront l'occasion de consolider leurs acquis en grammaire et stylistique mais aussi, sur inscription, en moyen-âge et en langue ancienne).

Les débouchés après un master de Lettres LSTL :

- Devenir professeur de Lettres modernes
 - en passant le CAPES
 - en passant l'Agrégation
 - enseignement supérieur/ enseignement à l'étranger
- Faire un doctorat de Lettres ou de Sciences du langage
- Se diriger vers les métiers de la culture, du livre, de l'édition, du journalisme
- Travailler dans la fonction publique nationale ou territoriale (moyennant concours supplémentaire)
- Faire un autre master correspondant à une spécialisation plus précise (métiers de la communication, de la médiation culturelle, etc.)

Nota Bene :

Pour la préparation du concours du CAPES, le département des Lettres propose le master mention MEEF (voir sur le [site de l'UFR](#) la rubrique Lettres > Formations).

Calendrier de l'année universitaire

Réunion de pré-rentrée	Jeudi 11 septembre 2025
Début des cours 1 ^{er} semestre	Lundi 15 septembre 2025
Vacances d'automne	Du dimanche 26 octobre au dimanche 2 novembre 2025
Vacances de Noël	Du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026
Jury 1 ^{er} semestre	Mardi 3 et mercredi 4 février 2026
Début des cours 2 ^e semestre	Lundi 19 janvier 2026
Vacances d'hiver	Du dimanche 15 février au dimanche 22 février 2026
Vacances de printemps	Du dimanche 12 avril au dimanche 19 avril 2026
Jury 2 ^e semestre	Mercredi 10 et jeudi 11 juin 2026
Jury 2 ^e session	Mercredi 15 et jeudi 16 juillet 2026



Vous êtes inscrit automatiquement au [site Moodle](#) de la promo où vous trouverez de multiples informations utiles. Pensez à le consulter.

Séjour à l'étranger

Il est possible d'effectuer un **séjour à l'étranger** pendant les années de Master. Il est cependant recommandé de prévoir la mobilité internationale au semestre 2 du M1 ou pendant l'année de M2.



La **première année** de Master se décline en quatre grands volets.

1. Fondamentaux de Lettres

Ces enseignements formant le socle du parcours comportent deux cours obligatoires en Lettres :

- 1) sur des objets théoriques de recherche en littérature ;
- 2) sur l'étude de la langue française.

2. Fondamentaux de Sciences du langage

Ces enseignements formant le socle du parcours comportent deux cours obligatoires en Sciences du langage :

- 1) sur la sémantique au S1 et la sémiotique au S2 ;
- 2) au choix, sur la grammaire textuelle et l'enseignement (SDL) OU sur les théories et pratiques de linguistique française générale au S1, sur les langues en action et interaction OU sur la sociolinguistique au S2.

3. Initiation à la recherche



- Une formation obligatoire à la méthodologie de la recherche vise à accompagner les étudiant·es dans l'élaboration des dossiers de recherche qu'elles et ils doivent remettre au cours de l'année. Cette formation est complétée par des modules dispensés par les bibliothèques universitaires (Bibliothèque Chevreul, Bibliothèque Diderot) sur les questions de recherches documentaires, de référencements bibliographiques, d'initiation aux droits d'auteur et de sensibilisation contre le plagiat académique.

- Un enseignement obligatoire en langue et stylistique françaises au S1.

- Un **dossier de recherche** : ce dossier est réalisé progressivement avec l'accompagnement d'un.e directrice.eur de mémoire déterminé selon le domaine de recherche vers lequel souhaite s'orienter l'étudiant.e. Les objectifs de travail pour le premier semestre seront précisés par les directrice.eurs. **À la fin du M1, un dossier de recherche complet comprenant entre 50 et 80 p. est rendu (voir plus loin la rubrique « Dossier de recherche/mémoire »).**



- **Les étudiants doivent réaliser un stage obligatoire** (validé au S2).

Ce stage, d'une durée de 70 à 100 h effectives, peut se dérouler pendant l'ensemble de l'année universitaire (d'octobre à juin). La note apparaît dans le relevé du S2.

Le stage peut avoir lieu en mode « filé » (une journée par semaine) ou d'un bloc (vacances universitaires, période après les cours). Il ne doit pas nuire à l'assiduité.

La recherche du stage relève de la responsabilité de l'étudiant·e, qui prendra contact avec plusieurs organismes susceptibles de fournir des stages et de les encadrer. Ce stage peut avoir lieu dans toute structure présentant quelque rapport avec le cursus de formation, en lien avec le projet professionnel de l'étudiant·e :

- une équipe de recherche (certaines équipes, CIHAM, IHRIM, Passages Arts & Littératures (XX-XXI), ICAR, DDL peuvent proposer des offres précises sur leur site institutionnel),
- un organe de presse, un service de communication d’une institution ou d’une entreprise,
- une maison d’édition, une librairie, une bibliothèque, un organisme culturel,
- une association, un établissement d’enseignement, etc.
- ★ – Le stage peut aussi consister dans des heures de tutorat à l’intention d’étudiant·es du parcours Lettres modernes à l’international : prendre contact avec Touriya Fili-Tullon (Touriya.FiliTullon@univ-lyon2.fr).

Le stage implique un **double tutorat** : l’un, dans la structure d’accueil ; l’autre, sollicité par l’étudiant·e parmi les enseignant·es du département des Lettres, à commencer par le directeur ou la directrice du dossier de recherche ou du parcours (LSTL).

Il donne lieu à la **rédaction d’un rapport de 4 à 6 pages** qui est évalué par le/la tuteur/trice universitaire, en concertation avec le/la tuteur/trice de la structure d’accueil (voir consignes en fin de livret).

Pour plus d’information, voir en fin de ce livret « Le stage – Master 1 »
(mode d’emploi et établissement d’une convention)

4. Ouverture culturelle ou professionnelle

- Quatre langues vivantes sont proposées : anglais, espagnol, italien, allemand. Enseignement obligatoire à chaque semestre.
- Cette ouverture permet, en fonction des projets professionnels des étudiant·es, de suivre, **au choix**,
 - un séminaire de spécialisation au S1 et au S2 parmi l’offre proposée dans le parcours Lettres modernes, mais aussi dans un autre parcours ou une autre mention au sein de l’université Lumière Lyon 2, ou encore dans l’un des trois autres établissements co-accrédités (Lyon 3, UJM, ENS de Lyon) ;
 - un cours de langue ancienne (latin ou grec).



Prép’agrégation – master 1 et master 2

Les étudiants du parcours LSTL suivent dans le cadre de l’initiation à la recherche le cours de Langue et stylistique françaises qui est orienté vers l’acquisition de prérequis en langue française.

Par ailleurs les étudiants souhaitant se préparer à l’agrégation dès le M1 sont invités en outre à prendre (ou à suivre en candidat libre) :

- Le latin ou le grec (UE Ouverture culturelle ou professionnelle).
- Au S2, le séminaire langue française médiévale (valant pour un des séminaires de spécialisation au choix).

MASTER 2 PARCOURS LSTL – ORGANISATION DES ETUDES

La **deuxième année** est conçue dans la continuité de la première : on retrouve les volets « Fondamentaux Lettres et Sciences du langage », « Langue vivante », et « Recherche pratique » ou « Recherche pratique, ouverture culturelle et professionnelle », avec des exigences accrues en matière de sens critique et en termes de travail de rédaction.



Le **mémoire** de M2, sur un sujet et sous la direction d'un·e enseignant·e qui n'est pas forcément le/la même qu'en M1, doit être constitué **de 100 à 120 pages minimum**.

La part de la « Recherche pratique » s'accroît avec une **formation en équipe de recherche qui amène l'étudiant à assister à des séminaires, colloques, ou journées d'études et à faire une première expérience de présentation de sa recherche.**

L'étudiant·e est intégré·e dans l'équipe de recherche dont relève l'enseignant·e qui encadre son mémoire :

- **CIHAM** – Histoire, Archéologie, Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (UMR 5648) ;
- **IHRIM** – Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (UMR 5317) ;
- **Passages Arts & Littératures (XX-XXI)** (EA 4160) ;
- **ICAR** (Sciences du langage, UMR 5191) ;
- **DDL** (Dynamique du langage, UMR 5596).

Voir plus bas le détail des activités proposées.



Il n'y a pas de stage obligatoire en M2, mais **les étudiants qui le souhaitent peuvent en faire un** (il faut alors établir une convention : voir avec les responsables pédagogiques).

SEMESTRE 1 (30 crédits)

UE1.1 – Fondamentaux Lettres		8 crédits	
Littérature : objets de la recherche (1)	CM	20 h	
Langue française : linguistique des textes littéraires	CM	20 h	
UE1.2 – Fondamentaux Sciences du langage		8 crédits	
Sémantique du français 1	CM	18 h	
Au choix : Grammaire textuelle et enseignement <i>ou</i> Linguistique française et générale (théories et pratiques)		22-24 h	
UE1.3 – Initiation à la recherche		8 crédits	
Méthodologie (1)	TD	12 h	
Dossier de recherche			
Langue et stylistique françaises	TD	20 h	
UE1.4 – Ouverture culturelle ou professionnelle		6 crédits	
Langue vivante (anglais, espagnol, italien, allemand) <i>ou</i> Aperçu général des sciences du langage (cours SDL en anglais)	TD	20-24 h	
Séminaire de spécialisation du parcours Lettres <i>ou</i> d'une autre mention <i>ou</i> Latin concours <i>ou</i> Grec	TD	20 h	

SEMESTRE 2 (30 crédits)

UE2.1 – Fondamentaux Lettres		8 crédits	
Littérature : objets de la recherche (2)	CM	20 h	
Langue française : histoire de la langue française, du Moyen Âge à l'âge classique	CM	20 h	
UE2.2 – Fondamentaux Sciences du langage		8 crédits	
Sémiotique 1	CM	18 h	
Au choix : Langues en action et en interaction 1 <i>ou</i> Sociolinguistique		18-22h	
UE2.3 – Initiation à la recherche		8 crédits	
Méthodologie (2)	TD	12h	
Dossier de recherche			
Stage			
UE2.4 – Ouverture culturelle ou professionnelle		6 crédits	
Langue vivante (anglais, espagnol, italien, allemand)	TD	20-24 h	
Séminaire de spécialisation du parcours Lettres <i>ou</i> d'une autre mention <i>ou</i> Latin concours <i>ou</i> Grec	TD	20 h	

Littérature – Objets de la recherche (1) et (2) – Sem. 1 : 41DAAA01 / sem. 2 : 42DAAA01

Enseignant·es : Emmanuel Naya, Michèle Clément, Olivier Ferret, Thibaut Julian

Volume horaire : 20 h CM / semestre

Descriptif :

Qu'est-ce qu'un texte ? (sem. 1)

La question semble appeler, en réponse, des truismes qu'il serait vain de soulever. Néanmoins, les interrogations subséquentes qu'elle implique sont nombreuses et liées à des contextes socio-culturels qu'il s'agira de préciser. Avant qu'il ne soit rendu accessible dans les rayonnages d'une librairie ou d'une bibliothèque, le texte connaît bien des états dont il faudra cerner l'hétérogénéité. Comment le classer ensuite, quelles sont les spécificités du texte dit « littéraire » ? Là encore, l'histoire fait évoluer les prismes de catégorisation. Et surtout, comment l'approcher, que recèle-t-il, et quelles approches doit-on mettre en œuvre pour rendre saillante sa portée ? Le texte définit-il les limites de son propre usage ?

Éditer un texte (sem. 1)

Qui fait le texte ? Le processus éditorial *invente* le texte à chaque nouvelle édition. Alliance de la philologie, de la culture matérielle, de la réception, de l'analyse de marché, une édition est une opération complexe qui informe le texte, oriente la lecture et l'interprétation. Ni seulement « document », ni seulement « structure », ni seulement « idées », l'édition d'un texte peut être envisagée dans tous ses aspects (intellectuels, matériels, économiques, sociologiques, historiques) et ne doit jamais être amputée des conditions d'existence qui permettent la transmission du texte. C'est donc l'histoire du livre, l'histoire littéraire et l'histoire des idées qui aident à la compréhension de la « culture de l'imprimé » entre ^{xv}e et ^{xxi}e siècle. De Marot éditeur de Villon à Apollinaire publiant *L'Enfer de la Bibliothèque nationale* au Mercure de France, en passant par les éditions de Louise Labé au fil de siècles, nous étudierons les choix éditoriaux comme traits définitoires de la culture à un moment donné.

Qu'est-ce qu'un auteur ? (sem. 2)

La notion d'auteur a souvent relevé de l'évidence pour une histoire littéraire attachée à déduire « l'œuvre » de « la vie », en dépit des démentis apportés par les tenants de l'impersonnalité de l'écriture (Mallarmé) ou de la distinction entre moi biographique et moi écrivain (Proust). La modernité critique des années 1970, dans un contexte structuraliste et textualiste, a pu être interprétée comme l'annonce de « la mort de l'auteur » (Barthes) ou l'avènement de la « fonction-auteur » (Foucault). Ces dernières années ont connu, à l'inverse, une « irrésistible résurrection de l'auteur » (Vaillant). Une perspective diachronique est nécessaire pour embrasser l'histoire de l'édition, des modes de composition, de publication et de reconnaissance présidant à « la naissance de l'écrivain » (Viala) et à ses évolutions. La prise en compte des situations socio-économiques ou juridiques (l'institution du « droit d'auteur ») s'impose aussi. Les modalités de l'inscription auctoriale dans les textes doivent enfin être examinées, entre « instance d'écriture » (Genette), « scène d'énonciation » (Maingueneau), « scénographie auctoriale » (Diaz).

Qu'est-ce qu'un lecteur ? (sem. 2)

Du « Lecteur Modèle » (Eco) au « mauvais lecteur » (M. Decout), nous présenterons les principales théorisations du lecteur élaborées depuis les années 1970 jusqu'à aujourd'hui. Nous croiserons cette approche plus ou moins abstraite avec les études de réception et l'histoire des pratiques de lecture (lieux, supports, manières de lire, groupes sociaux...). Enfin, nous reviendrons sur quelques représentations topiques du lecteur dans la littérature et les arts.

Langue française (Linguistique des textes littéraires) – Sem 1 : 41DAAA02

Enseignant : Yannick Chevalier

Volume horaire : 20 h CM

Programme : Quelle sémantique pour les études littéraires ?

Descriptif : L'objectif de ce cours magistral est de fournir aux étudiant·es de Lettres des outils et des méthodes d'interprétation adaptées à leurs objets empiriques (les œuvres littéraires) et à leurs pratiques (l'*herméneutique* littéraire). Après un rapide panorama des différents paradigmes qui prévalent en sémantique (sémantique référentielle, logique, componentielle, instructionnelle), l'accent est mis sur la théorie de la sémantique interprétative (Rastier). Sont exposés tour à tour les enjeux de la linguistique de corpus (comment définir un corpus d'étude / de travail / de contrôle ; comment citer les œuvres que l'on étudie ? quelles incidences cela a-t-il sur l'interprétation ?), les définitions de l'activité interprétative (compétences langagières, activité projective, *Gestalt*, communautés interprétatives), les notions fondamentales de la SI (typologie des sèmes, isotopie, actance, molécules sémantiques et matrices d'homologation), ainsi que les dimensions pertinentes pour l'examen et l'analyse des textualités littéraires (composantes sémantiques : thématique, dialectique, dialogique et tactique ; paliers sémantiques : micro-, méso- et macro -). Les outils de la SI sont ensuite mis à l'épreuve des œuvres, envisagées dans leurs matérialités (régimes de textualité) et dans leurs entours (contexte et co-texte), ceci afin de reprendre à nouveau frais des concepts hérités tels que « champ lexical » (peu productif en Lettres), « figure » (survalorisé dans les herméneutiques spontanées) ou de « référence » (inopérant pour l'étude des textes fictionnels).

Bibliographie : Rastier F. ([1987] 1996) *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, ISBN 978-2-13-057495-8 ; Rastier F. (1989) *Sens et textualité*, Paris, Hachette (disponible en ligne : <https://excerpts.numilog.com/books/9782706227288.pdf>) ; Hébert L. (2001) *Introduction à la sémantique des textes*, Paris, Honoré Champion, ISBN 978-2745346254

Langue française (Histoire de la langue française, du Moyen Âge à l'âge classique) – Sem 2 : 42DAAA02

Enseignant·es : Marie-Pascale Halary, Philippe Selosse

Volume horaire : 20 h CM

Descriptif : Ce cours étudiera les questions linguistiques et culturelles soulevées par les traductions vernaculaires françaises, littéraires et scientifiques, entre le XII^e et le XV^e siècle, d'une part, et entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, d'autre part, en relation au genre lexicographique en cours d'élaboration.

Langue vivante (au choix)

Anglais – Sem. 1 : 41DAAB01 / sem. 2 : 42DAAB01

Enseignante : Stéphanie Gourdon

Volume horaire : 20 h TD

Descriptif :

- Semestre 1 : Ce cours est axé sur une pratique de l'anglais en lien avec les activités de recherche : appels à communication et réponses, rédaction de programmes et conception de posters etc. Quelques analyses littéraires en anglais permettront de conserver une pratique de la langue de spécialité.
- Semestre 2 : Ce cours est axé sur la version.

Allemand littéraire – Sem. 1 : 41DAAB02 / sem. 2 : 42DAAB02

Enseignant : Fabrice Malkani

Volume horaire : 24 h TD

Descriptif : Perfectionnement de la pratique de la langue, de la connaissance de la civilisation et des littératures des pays germanophones, entraînement à la version littéraire.

Espagnol littéraire – Sem. 1 : 41DAAB03 / sem. 2 : 42DAAB03

Enseignante : Nathalie Dartai-Maranzana

Volume horaire : 21 h TD

Descriptif : Entraînement à la version littéraire moderne (textes espagnols et latino-américains XX^e-XXI^e siècles) dans la perspective de l'épreuve de version de l'agrégation externe de Lettres modernes. Niveau requis : minimum B2.

Italien littéraire – Sem. 1 : 41DAAB04 / Sem. 2 : 42DAAB04

Enseignant : Sylvain Trousselard

Volume horaire : 20 h TD

Descriptif : Entraînement à la version littéraire de textes des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles dans la perspective de l'épreuve de version de l'agrégation externe de Lettres modernes. Un polycopié des textes est distribué lors du premier cours et deux versions sur table sont organisées pour chaque semestre.

Méthodologie – Sem 1 : 41DAAD01

Enseignant·es : Marie-Pascale Halary, Laure Michel, Marine Wisniewski

Volume horaire : 12 h TD

Descriptif : L'objectif de cet enseignement est d'introduire les étudiant·es à la déontologie et à la pratique de la recherche universitaire en fournissant des règles et des outils mis en application grâce à des exercices préparant à la rédaction d'un dossier scientifique. Les six séances de cours sont complétées par des formations en bibliothèque assurées par la BU, portant sur l'utilisation de Zotero et le sujet du droit d'auteur.

Évaluation : Deux écrits à préparer à la maison : une bibliographie classée et une présentation d'un sujet personnel intégrant des citations critiques et de *corpus* aux normes (50 % chacun).

Stage – Sem. 2 : 42DAAE01

Responsable : le ou la responsable de tous les stages de M1 est le ou la responsable pédagogique du master Lettres. Le rapport de stage sera toutefois à remettre au directeur ou à la directrice du mémoire de recherche, qui le notera.

Volume horaire : une centaine d'heures

Descriptif : Ce stage d'une centaine d'heures, encadré par une convention liant l'Université à la structure d'accueil, est effectué au cours de l'année universitaire et donne lieu à la rédaction d'un court rapport (4 à 6 pages) dont la note, attribuée par le/la directeur/trice de recherche, est enregistrée au semestre 2.

Le choix de la structure d'accueil (unité de recherche, structure associative, entreprise, etc.) est laissé à l'appréciation et à l'initiative des étudiant·es. Il est vivement recommandé de le définir en concertation avec le/la directeur/trice de recherche et/ou le/la responsable pédagogique du parcours, qui doit émettre un avis favorable avant l'établissement de la convention.

Pour plus d'information, voir en fin de ce livret « Le stage – Master 1 »

(mode d'emploi et établissement d'une convention)

Latin concours – Sem 1 : 41DAAE13 / sem 2 : 42DAAE15 (au choix dans l'UE Ouverture professionnelle) (prép'agrégation)

Enseignante : Anne Fraisse

Volume horaire : 20 h TD

Descriptif : cet enseignement est destiné aux étudiants désireux de poursuivre l'apprentissage du latin, notamment dans la perspective des concours (CAPES et agrégation). Nous alternerons révisions des principaux faits grammaticaux et pratique de la version.



SEMESTRE 3 (30 crédits)

UE3.1 – Fondamentaux Lettres				8 crédits	
Littérature : objets de la recherche (3)				CM	40 h
UE3.2 – Fondamentaux Sciences du langage				8 crédits	
Sémantique 2				CM	18 h
Au choix : Sémiotique 2 <i>ou</i> Langues en action et en interaction 2 <i>ou</i> Psycholinguistique					18-22 h
UE3.3 – Recherche pratique				11 crédits	
Formation en équipe de recherche				TD	25 h
Mémoire de recherche					
Au choix :					
Option 1 : recherche pratique			Option 2 : recherche pratique, ouverture culturelle et professionnelle		
2 séminaires de spécialisation	TD	20 h	1 séminaire de spécialisation <i>et</i> 1 séminaire d’une autre mention <i>ou</i> MOTIF* <i>ou</i> Latin concours <i>ou</i> Grec	TD	20-22 h
			<i>Facultatif</i> : Langue médiévale débutant M1 S1 (si Langue médiévale suivie en M1 S2)	CM	22 h
UE3.4 – Langue vivante				3 crédits	
Langue vivante (anglais, espagnol, italien, allemand)				TD	20-24 h

* Un MOTIF (Module Transversal et Innovant de Formation) est un module de formation pluridisciplinaire par et à la recherche, proposé par les huit pôles de spécialité de l'université Lumière Lyon 2 et les deux chaires partenariales.

Voir <<https://www.univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/les-motifs-un-programme-de-formation-transversal-en-master>>.

SEMESTRE 4 (30 crédits)

UE4.1 – Recherche pratique		27 crédits
Formation en équipe de recherche		25 h
Mémoire de recherche : rédaction, soutenance et résumé en langue étrangère		
UE4.2 – Langue vivante		3 crédits
Langue vivante (anglais, espagnol, italien, allemand)	TD	20-24 h

* Un MOTIF (Module Transversal et Innovant de Formation) est un module de formation pluridisciplinaire par et à la recherche, proposé par les huit pôles de spécialité de l'université Lumière Lyon 2 et les deux chaires partenariales.

Voir <<https://www.univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/les-motifs-un-programme-de-formation-transversal-en-master>>.

Littérature : Objets de la recherche (3) – 53DAAA01

Enseignant-es : Pascale Brillet, Touriya Fili-Tullon, Marie-Pierre Harder, Laure Michel

Volume horaire : 10 h CM x 4

Descriptif :

De l'oral à l'écrit

En prenant pour point de départ chronologique la poésie homérique, élaborée au cours d'une longue tradition orale, et l'*oral theory* qui lui a été consacrée, on s'intéressera à ce que l'oralité d'une forme littéraire pose comme enjeux critiques : dans quelle mesure peut-on parler d'auteur ou de texte ? comment analyser les récurrences intertextuelles ? quelles questions posent-elles sur la compétence de l'auditoire ? quels phénomènes d'intermédialité l'oralité favorise-t-elle ? quelles fonctions sont conférées à la mise par écrit et quelles transformations induit-elle ?

Retour(s)

Le retour comme motif littéraire a nourri de nombreux mythes dont la réécriture participe paradoxalement à renouveler l'interprétation, donnant raison à Pierre Ménard et à Borges. Juliette Vion-Dury voit même dans le retour un principe créatif donnant lieu à diverses esthétiques qui ont jalonné l'histoire littéraire. (cf. *Le Retour. Au principe de la création littéraire*, Classiques Garnier, 2009.) Ce cours propose d'étudier le motif du retour dans un ensemble de textes francophones pour en saisir les implications esthétiques et les fondements philosophiques et politiques.

Affects

À travers un parcours de textes littéraires et critiques, échelonnés du seizième au vingt-et-unième siècle, une réflexion sera menée sur les émotions : ces motions psychiques liées aux sensations corporelles, qui nous poussent à agir. Comment le langage littéraire peut-il transmettre ces expériences intimes qui s'inscrivent dans notre chair ? Comment peut-il les susciter chez son lectorat ? Quelles perspectives philosophiques permettent de rendre compte de ces relations énigmatiques ?

Que fait le genre (gender) à la littérature

Si le genre – au sens d'« élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes et manière première de signifier des rapports de pouvoir », selon la définition de l'historienne Joan W. Scott – apparaît comme un concept désormais assez largement reconnu et établi au sein des sciences sociales, mais aussi de plus en plus discuté dans les espaces publics et médiatiques (non sans, souvent, divers troubles et malentendus), il semble parfois rencontrer plus de difficultés, retard, voire réticences à s'imposer dans les études littéraires en France. Or, cela peut paraître d'autant plus paradoxal que les études littéraires ont joué un rôle central, notamment au niveau international, dans l'émergence de ce concept et champ de recherche, mais aussi parce que la littérature, par ses qualités polysémiques, peut apparaître comme un lieu privilégié d'interrogation des normes et ordres binaires, aussi bien textuels que sexués et sexuels. De fait, si l'homonymie du terme traduit en français, qui semble superposer « genre » (au sens littéraire) et « genre » (au sens social), a pu nourrir des craintes de confusion, celle-ci est aussi révélatrice des affinités électives qui peuvent se nouer entre études littéraires et études de genre. Tout en faisant le point sur la généalogie, les définitions, traductions et circulations de ce concept dans la recherche, l'on s'intéressera aux usages complexes, évolutifs et variés que l'on peut faire du genre comme « catégorie utile d'analyse » (J. W. Scott) pour éclairer des textes littéraires, mais aussi à la manière dont la littérature, en retour, peut venir informer, transformer, voire « troubler » le genre (Judith Butler).

Langue vivante (au choix)

Anglais – Sem. 1 : 41DAAB01 / sem. 2 : 42DAAB01

Enseignante : Stéphanie Gourdon

Volume horaire : 20 h TD

Descriptif :

Semestre 1 : Ce cours est axé sur une pratique de l'anglais en lien avec les activités de recherche : appels à communication et réponses, rédaction de programmes et conception de posters etc.

Quelques analyses littéraires en anglais permettront de conserver une pratique de la langue de spécialité.

Semestre 2 : Ce cours est axé sur la version.

Allemand littéraire – Sem. 1 : 41DAAB02 / sem. 2 : 42DAAB02

Enseignant : Fabrice Malkani

Volume horaire : 24 h TD

Descriptif : Perfectionnement de la pratique de la langue, de la connaissance de la civilisation et des littératures des pays germanophones, entraînement à la version littéraire.

Espagnol littéraire – Sem. 1 : 41DAAB03 / sem. 2 : 42DAAB03

Enseignante : Nathalie Dartai-Maranzana

Volume horaire : 21 h TD

Descriptif : Entraînement à la version littéraire moderne (textes espagnols et latino-américains XX^e-XXI^e siècles) dans la perspective de l'épreuve de version de l'agrégation externe de Lettres modernes. Niveau requis : minimum B2.

Italien littéraire – Sem. 1 : 41DAAB04 / Sem. 2 : 42DAAB04

Enseignant : Sylvain Trousselard

Volume horaire : 20 h TD

Descriptif : Entraînement à la version littéraire de textes des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles dans la perspective de l'épreuve de version de l'agrégation externe de Lettres modernes. Un polycopié des textes est distribué lors du premier cours et deux versions sur table sont organisées pour chaque semestre.

Latin concours – Sem 1 : 41DAAE13 / sem 2 : 42DAAE15 (au choix dans l'UE Ouverture professionnelle)

Enseignante : Anne Fraisse

Volume horaire : 20 h TD

Descriptif : cet enseignement est destiné aux étudiants désireux de poursuivre l'apprentissage du latin, notamment dans la perspective des concours (CAPES et agrégation). Nous alternerons révisions des principaux faits grammaticaux et pratique de la version.

Les Séminaires de spécialisation – Master 1 et Master 2

Tous les séminaires de Master ont un volume horaire de 20 h.

**Le programme détaillé des séminaires offerts est à retrouver dans le livret
Masters en Lettres : séminaires communs de spécialisation**

Le programme des séminaires offerts est à retrouver dans le **livret Masters en Lettres : séminaires communs de spécialisation**.

Tous les séminaires de master ont un volume horaire de 20 h.

En **M1**, l'étudiant·e choisit **1 séminaire par semestre** (en plus de « Langue et stylistique françaises » obligatoire au S1). En **M2**, l'étudiant·e choisit **1 ou 2 séminaires au S1**, selon son option en « Recherche pratique ».

Semestre 1

Langue française médiévale – Transcription / édition de manuscrits médiévaux

Littérature médiévale – Nature en sa forge, discours sur et de la nature au Moyen Âge

Littérature de la Renaissance – Le récit en archipel

Littérature du xviii^e siècle et Littérature et genre – La contre-révolution des femmes

Littérature du xix^e siècle – Littérature et folie au xix^e siècle

Littérature du xx^e siècle

Littérature comparée – Éléments de traductologie

Littérature francophone – Enfermements

Langue et stylistique françaises – prép'agrégation

Littérature et genre – Sexe et révolution : relire *Printemps au parking* de Christiane Rochefort

Semestre 2

Langue française médiévale – prép'agrégation

Littérature médiévale et Littérature et genre – Désenchanter l'idéal courtois

Littérature de la Renaissance – Déterminées. A la recherche d'un premier féminisme français (1405-1622)

Littérature du xvii^e siècle – Autrices en famille au xvii^e siècle

Littérature du xviii^e siècle – Récits de spectatrices et spectateurs au xviii^e siècle

Littérature du xix^e siècle – L'acteur et l'actrice en représentation(s) : imaginaire et discours romantiques

Littérature du xxi^e siècle – Performances poétiques

Littérature comparée et Littérature et genre – *So-so, solidarités !* Littératures queer/féministes : un genre de lutte trans*national

Littératures francophones – Aimé Césaire, dramaturge militant

Langue et stylistique françaises – La personne grammaticale dans *Le Corps lesbien* (1973, Monique Wittig)

Le livre illustré à travers les âges

Le Master Lettres s'adosse à **trois équipes de recherches majeures sur le plan national et international** auxquelles participent les enseignants-chercheurs du département.

En M1

Les étudiants sont invités, **dès le M1**, à participer aux travaux de ces groupes pour renforcer leur formation et découvrir les métiers de la recherche. Préparation d'un colloque ou d'une table-ronde, présentation de sa recherche (dossier de recherche de l'**UE1.3** et l'**UE 2.3**) lors d'un séminaire d'équipe, rencontre avec des chercheurs invités... : **les trois laboratoires de Lyon 2 proposent une offre qui permet aux étudiants de s'intégrer à leurs activités.**

Les informations concernant ces activités (colloques, séminaires, etc.) sont diffusées par le secrétariat ou par vos enseignants, mais il est conseillé de s'abonner aux listes de diffusion spécifiques du groupe correspondant à votre spécialisation.

En M2

Les étudiants de **M2** doivent participer aux activités offertes par l'une des trois équipes. Autour de **25 h sur l'année** sont à valider (dans les **UE3.3** et **UE 4.1**) ; un travail écrit ou oral dont les modalités sont définies par chaque équipe peut être produit (ce n'est pas obligatoire), permettant à l'étudiant.e une première expérience de la recherche.

Une attestation de présence doit être pré-remplie par l'étudiant.e pour chaque manifestation, et devra être signée par le responsable des manifestations concernées et rendue à la fin du 2nd semestre (voir la fiche **Attestation de présence** en fin de livret).

Ces 25 h peuvent être réparties toute l'année. **Ce nombre d'heures est un ordre de grandeur qui vise à inviter les étudiants à s'inscrire dans la durée dans un séminaire ou dans le travail d'une équipe.** Ces heures peuvent ainsi être réalisées par la participation au cycle de plusieurs séances de séminaires d'une équipe (habituellement entre 3 et 5 séances par an), un colloque, une journée d'études ou une table-ronde...

2) Équipe de recherche CIHAM – UMR 5648

Histoire, Archéologie, Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux

Responsable : Marie-Pascale Halary



Une réunion d'accueil des Masterant·es est organisée à la rentrée, le vendredi 3 octobre à 14h00.

Il vous est proposé de suivre différentes manifestations (séminaires, journées d'étude, colloques, etc.) organisées par le CIHAM. Les informations sont disponibles sur le site du CIHAM (<https://ciham.cnrs.fr>). Pour suivre l'un ou l'autre de ces séminaires, voir avec votre directeur ou directrice de mémoire ou écrire à : marie-pascale.halary@univ-lyon2.fr

Le laboratoire réunit des chercheurs et des chercheuses relevant de différentes disciplines (langues et littératures médiévales, histoire, archéologie) et travaillant sur des textes de langues différentes. La formation à la recherche s'articulera avec l'organisation, en fin d'année, d'une rencontre entre Masterant·es, dans laquelle les étudiant·es pourront présenter leur recherche.

Au second semestre, il est conseillé de suivre le séminaire des médiévistes (le jeudi matin, de 10 h à 12 h, tous les 15 jours environ), qui permet de découvrir les différentes disciplines du CIHAM et certain·es de ses chercheur·es (les doctorant·es en particulier).

Il est également conseillé de s'abonner à la « lettre électronique du CIHAM ».

3) Équipe de recherche IHRIM – UMR 5317 Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (XVIe-XXe siècles)



Responsables : Olivier Ferret et Myrtille Méricam-Bourdet

Réunion d'accueil : vendredi 26 septembre, 14h | MSH, 16, avenue Berthelot, Lyon 7e arrt, 2e étage, bureaux de l'IHRIM

Possibilité de suivre un ou plusieurs des séminaires ci-dessous (ainsi que les colloques, journées d'étude et tables rondes de l'équipe) ; les programmes sont disponibles sur le site de l'IHRIM. Pour suivre l'un ou l'autre des séminaires, voir avec votre directeur ou directrice de mémoire.

- Séminaires du Groupe de recherche en Littératures des XVI^e et XVII^e siècles. Contact : Mathilde Bombart.
 - « Méthodes et débats en recherche 16-17^e s. » : 3 ou 4 séances annuelles de présentation par des mastérants, doctorants et autres chercheurs de questions liées à des recherches en cours.
 - Participation à la Fête de la Science le samedi 11 octobre à 14h à l'amphi Malraux (Lyon 3- Manufacture) avec le spectacle : « Comme ce n'est pas le fait d'une femme de faire des livres... »
 - Séminaire du groupe Littératures 16-17 : 3 ou 4 séances autour de l'actualité de la recherche et de l'invitation d'auteurs et d'autrices d'ouvrages théoriques récents (14/11/2025 ; 06/02/2026 et 27/03/2026).
- Séminaire pluridisciplinaire IHRIM-LARHA-Triangle : « Renaissance. Laboratoire d'expérimentation historiographique ». Contact : Michèle Clément.
- Séminaire XVIII^e siècle : « Presse 18 ». Contacts : Olivier Ferret et Myrtille Méricam-Bourdet. 1^{re} séance : 10/10/2025 à 16h30, MSH, salle Élise Rivet. Séances suivantes : 14/11/2025 ; 12/12/2025 ; 30/01/2026 ; 13/03/2026 ; 29/05/2026.
- Séminaire Littératures et arts, XIX^e-XX^e siècles. Contacts : François Kerlouégan et Stéphane Zékian. 1^{re} séance : 16/10/2025, 14h, MSH, salle André Bollier. Séances suivantes : 13/11/2025 ; 04/12/2025 ; 05/02/2026 ; 26/03/2026 ; 02/04/2026 ; 28/05/2026.
- Séminaire XX^e siècle : Séminaire Wittig (en ligne). Contact : Yannick Chevalier. 1^{re} séance : 13/10/2025, 18h. Séances suivantes : 10/11/2025 ; 15/12/2025 ; 12/01/2026 ; 09/02/2026 ; 09/03/2026 ; 13/04/2026 ; 11/05/2026 ; 15/06/2026.

4) Équipe de recherche Passages Arts & Littératures (xx-xxi) – EA 4160

Responsable : Marie-Jeanne Zenetti



Une réunion d'accueil des Masterant.es est organisée à la rentrée, le vendredi 4 octobre à 16h30.

Les étudiant·es travaillant en littérature française, études francophones, stylistique française, littérature comparée des XX^e et XXI^e siècles suivront leur formation au sein de l'équipe Passages Arts & Littératures (xx-xxi).

Quel que soit leur sujet de mémoire, ils pourront assister à plusieurs séminaires. Le calendrier des séances de séminaires, leur contenu et les lieux précis seront donnés à la rentrée (réunions et affichages). Les étudiants assisteront également aux journées d'études et colloques, et ils en proposeront des synthèses et comptes rendus. Un agenda de l'équipe est accessible en ligne : <https://passagesxx-xxi.univ-lyon2.fr/agenda-du-laboratoire>

L'équipe propose aussi :

- **Un groupe de recherche en poésie** à double orientation littéraire et stylistique, permettant de rencontrer et écouter des poètes et poétesses d'aujourd'hui (contact : laure.michel1@univ-lyon2.fr et pascale.roux@univ-lyon2.fr).

- Un séminaire « **Etudes sur le genre, théories féministes, approches intersectionnelles** » (contacts : mp.harder@univ-lyon2.fr et touriya.filitullon@univ-lyon2.fr) (voir la page de présentation : <https://passagesxx-xxi.univ-lyon2.fr/axes-de-recherche/etudes-sur-le-genre-theories-feministes-approches-intersectionnelles>)
 - Un séminaire « **Chercher avec la parole des artistes** » au second semestre (contact : Marie-Jeanne.Zenetti@univ-lyon2.fr)
- 4) **Équipe de recherche ICAR (Interactions – Corpus – Apprentissages - Représentations) – UMR 5191**



<http://www.ddl.cnrs.fr/>

Présentation/Responsable Françoise Rose. 3 sous-équipes :

- « Développement, Neurocognition, DYSfonctionnements » (DENDY)
- « Diversité Linguistique et ses Sources » (DILIS)
- « Contraintes perceptivo-motrices et variation linguistique » (COVALI)



Le dossier de recherche (mémoire)

La formation de Master amène les étudiant·es à développer leur autonomie dans l'apprentissage en conduisant une réflexion critique sur les savoirs et en contribuant à la connaissance et à l'étude des objets propres à leur discipline. Cette partie de la formation repose sur la réalisation d'un dossier de recherche (en M1), puis d'un mémoire (en M2).

Le dossier de recherche / mémoire vise à produire des informations et/ou des analyses nouvelles sur un sujet bien circonscrit. Le travail repose sur la connaissance de la bibliographie existante sur la question (bibliographie critique) et la production d'analyses personnelles sur le sujet choisi (qui peut être un corpus constitué d'une œuvre ou d'un ensemble d'œuvres, d'un livre ou d'un ensemble de livres, une question transversale d'ordre thématique, formelle, esthétique ou historique, etc.).

Le dossier de recherche / mémoire est un travail complet qui aboutit à la maîtrise de plusieurs compétences :

- **Compétences documentaires** : trouver et utiliser des sources d'information adaptées à son sujet et savoir évaluer leur fiabilité, savoir les partager en y renvoyant de manière normée ;
- **Compétences critiques et réflexives** : formuler un problème de façon nouvelle et claire ; structurer sa réflexion et ses idées ; analyser un objet d'étude ;
- **Compétences de rédaction et de présentation** : le mémoire doit être correctement rédigé. Sa présentation suit une organisation visible claire et rigoureuse qui correspond aux normes typographiques de la discipline. La présentation bibliographique et typographique du mémoire doit impérativement suivre les normes présentées sur la **fiche de consignes** réalisée à cet effet par le département de Lettres et communiquée lors des cours de méthodologie de M1.



NB : en complément du cours de méthodologie, la BU propose des ressources en ligne très utiles sur la mise en forme d'un mémoire, le maniement de Word, l'utilisation d'images, etc. : <https://bu.univ-lyon2.fr/theses-et-memoires-en-ligne/memoires>

Le mémoire vise à représenter une contribution originale à l'étude des Lettres qui peut servir ensuite à d'autres chercheurs : les étudiant·es peuvent consulter des exemples de mémoires (fin de M2) déposés sur la base DUMAS (accès libre) : https://dumas.ccsd.cnrs.fr/search/index/?q=%2A&dumas_degreeReference_s=85/

La préparation de ce dossier de recherche / mémoire est accompagnée par des cours de méthodologie de la recherche (M1) ainsi que par un·e directeur·rice faisant partie de l'équipe pédagogique du département, qui valide le sujet choisi et supervise le travail *via* des rendez-vous réguliers. Certain·es directeur·rices peuvent proposer des sujets aux étudiant·es qui le souhaitent.

L'orientation vers le directeur ou la directrice de recherche se fait en fonction de la spécialité souhaitée. La liste suivante présente les différents domaines de spécialité offerts par le département de Lettres.

Le dossier de recherche doit faire **en fin de M1 entre 50 et 80 p.** Il n'y a pas de soutenance en fin de M1. Le mémoire de **fin de M2 fait entre 100 et 120 p.** Il donne lieu à une soutenance où sont présent·es le ou la directeur·rice de mémoire et un autre membre du jury.

Le dossier / mémoire de recherche **peut comporter une dimension de recherche-crédation**. Les exigences sont les mêmes que pour les autres dossiers/mémoires, mais une partie de création et un développement réflexif complètent et nourrissent le travail de recherche. Les étudiant·es intéressé·es par ce type de dossier/mémoire doivent s'assurer de l'accord de leur directeur·rice, qui leur donnera des indications méthodologiques et définira, avec eux, les attendus et le calendrier.

Directeurs et directrices de mémoire

Olivier BARA, PR. Littérature du XIX^e s. Romantisme et Histoire. Romantisme et politique. Sociocritique. Stendhal. Balzac. Hugo. Dumas. Sand. Musset. Gautier. Flaubert. Théâtre. Genres et esthétiques dramatiques ou lyriques. Littérature, musique et opéra. Littératures populaires.

Mathilde BOMBART, PR. Littérature du XVII^e siècle. Histoire de l'édition, des recueils et des pratiques de collections. La lecture (histoire, théorie, pratique). Approches sociologiques et sociohistoriques du fait littéraire. Les classiques aujourd'hui (patrimoine, cinéma, réécritures, etc.). Littérature et politique, écritures polémiques. Travail en recherche-crédation possible.

Yannick CHEVALIER, MC. Grammaire et stylistique française. Analyse de discours. Études sur le genre. Sémantique interprétative. Nouveau roman. OuLiPo. Années 1960 et 1970. Littérature et Politique.

Michèle CLÉMENT, PR. Littérature du XVI^e s. Poésie lyonnaise (Scève ; Labé), Histoire du livre à Lyon ; autrices du XVI^e siècle (Labé, M. de Navarre...), cynisme à la Renaissance ; discours spirituel et mystique (XVI^e-XVII^e).

Véronique CORINUS, MC. Littérature comparée. Littératures francophones. Littérature orale..

Olivier FERRET, PR. Littérature du XVIII^e s. Révolution française. Écrits de / sur les femmes. Voltaire. Les encyclopédistes et l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert. Philosophes et antiphilosophes. Écrits polémiques et satiriques (XVII^e-XVIII^e s.). Histoire des idées. Édition critique et édition numérique. Médiation scientifique.

Touriya FILI, MC. Francophonies et mondes arabes, littérature comparée.

Agnès FONTVIELLE-CORDANI, MC. Stylistique française. Textes littéraires des XIX^e-XX^e s., en particulier : poésie moderne.

François GÉAL, PR. Littérature comparée. Travail en recherche-crédation possible : traduction (espagnol, anglais, latin), récit de voyage, chanson, scénario...

Charlotte GUIOT, MC. Littérature et langue médiévales. Littérature pastorale XII^e-XV^e siècle. Écopoétique. Littérature et pouvoir politique. Transmission orale et écrite des textes. Travail en recherche-crédation possible.

Marie-Pascale HALARY, PR. Littérature et langue médiévales. Littérature courtoise des XII^e et XIII^e siècles. Traductions et textes savants en langue vernaculaire (philosophie, spiritualité monastique et mystique dite féminine). Études de genre.

Marie-Pierre HARDER, MC. Littérature comparée. Études féministes, genre et queer ; études des masculinités ; approches intersectionnelles. Études mémorielles transculturelles (mémoires de la Shoah, de l'esclavage, du colonialisme). Réception des mythes et de l'Antiquité. Traduction. Langues : allemand, anglais, français, italien. Travail en recherche-crédation possible.

Delphine HAUTOIS, MC. Littérature du XX^e siècle, archives littéraires, histoire de l'édition.

Thibaut JULIAN, MC. Littérature du XVIII^e siècle. Théâtre. Marivaux. Beaumarchais. Les frères Chénier. Fictions historiques et sujets mémoriels. Révolution et Empire. Exotisme et utopies au siècle des Lumières.

Edwige KELLER-RAHBÉ, MC. Littérature française du XVII^e siècle. Genres narratifs. Femmes de lettres (Marie-Catherine de Villedieu, Catherine Bernard, dramaturges...). Histoire du livre imprimé (privileges de librairie, femmes et marché du livre).

François KERLOUÉGAN, MC HDR. Littérature du XIX^e s. Roman. Genres narratifs. Romantisme. Littérature et médecine. Littérature et arts visuels. Balzac. Sand. Flaubert. Roman-feuilleton. Roman populaire. Romanciers mineurs.

Myrtille MÉRICAM-BOURDET, PR. Littérature du XVIII^e s. Voltaire. Montesquieu. Histoire des idées. Écriture de l'histoire. Littérature et politique. Presse.

Laure MICHEL, PR. Littérature des XX^e et XXI^e siècles. Poésie moderne et poésie contemporaine. Poésie algérienne francophone. Valeurs et histoire de la poésie. Poésie et politique. Poésie et art contemporain. Littérature et histoire. Écrire en temps de guerre. Possibilité de mémoire en recherche-crédation.

Hervé MICOLET, MC. Littérature contemporaine. Travail en recherche-crédation possible.

Francesco MONTORSI, MC. Langue et littérature médiévales. Écriture de l'histoire, romans de chevalerie, traductions entre France et Italie. Travail en recherche-crédation possible.

Emmanuel NAYA, MC. Littérature du xvi^e s. Littérature et discours du savoir, littérature et polémique ; prose narrative ou théorique. Humanisme. Montaigne, Rabelais.

Pascale ROUX, PR. Langue française et stylistique (xx^e-xxi^e). Poésie française et avant-gardes littéraires. Francophonie et hétérolinguisme : contacts linguistiques et imaginaires des langues. Traduction : étude du texte littéraire traduit en français ; traduction et création. Analyse du discours littéraire. Travail en recherche-crédation possible.

Philippe SELOSSE, MC HDR. Linguistique de la langue préclassique (xvi^e-xvii^e s.), lexique de l'histoire naturelle (plantes, oiseaux).

Stéphanie THONNERIEUX, MC. Stylistique des textes littéraires français. En particulier poésie en vers et en prose des xix^e-xx^e s. Formes poétiques, énonciation, représentation.

Marine WISNIEWSKI, MC. Littérature du xix^e siècle. Poésie et chanson. Poésie, théâtre et leurs formes dites "mineures" (cabarets, cafés-concerts, marionnettes, théâtre pour la jeunesse). Écrivains critiques d'art. Livre illustré. Liens texte/image.

Marie-Jeanne ZENETTI, PR. Littérature contemporaine. Littératures documentaires. Études de genre. Littérature et sciences sociales. Polémiques culturelles. Recherche-crédation.

Les enseignant-es de la section de Lettres classiques peuvent également diriger ou co-diriger des travaux :

Études grecques

Isabelle BOEHM, PR. Langue et littérature grecques (poésie archaïque, poésie dramatique, textes scientifiques (Médecine). Linguistique grecque et latine ; sémantique et lexicologie. Lexiques spécialisés.

Pascale BRILLET-DUBOIS, PR. Poésie grecque archaïque (Homère, Hésiode) ; tragédie grecque ; approches de la mythologie grecque

Études latines

Anne FRAISSE, MC. Littérature latine classique et tardive. Littérature technique et médicale.

Stéphane GIOANNI, PR. Langue et littérature latines.

Jean HADAS-LEBEL, MC HDR. Langue et littérature latines. Linguistique latine. Étruscologie. Langues de l'Italie pré-romaine.

Marie-Karine LHOMMÉ, MC. Langue et littérature latines. Religion romaine. L'érudition des lexicographes et commentateurs latins. Transmission et réception de la mythologie grecque et latine.

Daniel VALLAT, MC. Langue et littérature latines. Poésie. Poésie classique et tardive. Onomastique gréco-latine. Commentateurs antiques. Linguistique pragmatique.

Gilles VAN HEEMS, MC. Langue et littérature latines. Épigraphe. Étruscologie.

Directeurs et directrices de mémoire en Sciences du langage

Pierluigi BASSO, PR. Sémiotique des cultures, sémantique interprétative, linguistique saussurienne, théorie de l'énonciation, sémiotique du corps et théories de la perception, sémiotique des passions, théories de l'art et de la créativité, méthodologie d'analyse des corpus (picturaux, photographiques, audiovisuels, publicitaires).

Michel BERT, MC. Dialectologie gallo-romane : francoprovençal, occitan, langues d'oïl ; variation diatopique du français (régionalismes du français) ; sociolinguistique : langues en danger

Frédérique GAYRAUD, PR. Psycholinguistique, troubles de la parole, troubles du langage, processus cognitifs...

Martine GROCCIA, MC. Sémiotique (corpus sonores, visuels, littéraires, polysémiotiques...).

Anetta KOPECKA, MC. Expression des événements spatiaux (mouvement spontané et/ou causé) et de la perception (modalités sensorielles) ; description sémantique et morphosyntaxe de ces domaines dans des langues individuelles et/ou dans une perspective comparative.

Bruno MARTINIE, MC. Syntaxe du français et syntaxe générale.

Sylvain PATRI, PR. Langues indo-européennes ; langues anciennes d'Asie Mineure.

Nathalie ROSSI-GENSANE, PR. Linguistique française (description de la langue française à partir de corpus de données attestées), syntaxe de l'oral en français parlé dans l'interaction.

Lolke VAN DER VEEN, PR. (1) description de la phonologie et de la morphologie des langues minoritaires d'Afrique Noire (souvent menacées de disparition) : linguistique africaine, linguistique bantoue ; (2) approches pluridisciplinaires de l'évolution des langues : histoire et écologie des langues (approches situées de l'évolution des langues, rôle du contact en phonologie).

Denis VIGIER, PR. Linguistique française (de l'écrit) ; cohésion textuelle ; constructions détachées ; prépositions et groupes prépositionnels.

Alice VITTRANT, PR. Description de langues, approche typologique d'un phénomène (événements spatiaux, série verbale, classification nominale, TAM, etc.).

ENS-Lyon

Avec l'accord du directeur ou de la directrice de recherche, les séminaires de spécialisation peuvent être choisis aussi bien parmi ceux que propose Lyon 2 que parmi ceux que propose l'ENS, dans la limite de 50% des séminaires.

Université Lyon 3

Avec l'accord du directeur ou de la directrice de recherche, les séminaires de spécialisation peuvent être choisis aussi bien parmi ceux que propose Lyon 2 que parmi ceux que propose Lyon 3, dans la limite de 50% des séminaires.

Université Jean Monnet de Saint-Étienne

Avec l'accord du directeur ou de la directrice de recherche, les séminaires de spécialisation peuvent être choisis aussi bien parmi ceux que propose Lyon 2 que parmi ceux que propose l'université de Saint-Étienne, dans la limite de 50% des séminaires.

Université de Genève

Une convention entre les Facultés des Lettres des universités de Genève et de Lyon 2 permet aux

étudiant·es de Lyon 2 de suivre un séminaire de spécialisation à Genève, et réciproquement.

Les étudiant·es intéressé·es sont prié·es de se faire connaître auprès des responsables du Master, ou de la Directrice du Département.

Informations complémentaires :

Site de la Faculté des Lettres de Genève
(<https://www.unige.ch/lettres/>).

Courriel : Olivier.Frutiger@lettres.unige.ch

Université Lyon 1

La préparation au Capes de Lettres ainsi que la formation proposée par le Master MEEF Lettres s'inscrivent dans le cadre de l'Inspé et reposent sur une équipe mixte composée d'enseignant·es de Lyon 1 et de Lyon 2. Les premier·es peuvent diriger des mémoires de Master MEEF, en particulier quand les sujets comportent une forte dimension didactique.

Autres

Certain·es chercheur·es CNRS peuvent également diriger des travaux. Une liste complète des personnes habilitées peut être consultée au secrétariat.



Lyon 1



Spécialités

Langue française, Littérature française, Littérature comparée, Langues anciennes, Littérature grecque, Littérature latine, Arts (Musicologie, Théâtre, Cinéma).

Sciences du langage.

Inscription

L'obtention du Master recherche n'entraîne pas automatiquement la possibilité de s'inscrire en vue de la préparation au Doctorat. Les candidat·es doivent avoir obtenu la mention Bien au diplôme et la note de 14 à la soutenance du mémoire, et devront en outre présenter un projet de thèse écrit qui fera l'objet, après rapport du directeur ou de la directrice de recherche, d'un avis du groupe de formation doctorale et d'une décision du Président ou de la Présidente de l'Université. Les étudiant·es sont tenu·es de s'inscrire dans l'université où enseigne leur directeur ou directrice de recherche.

Informations complémentaires

Pour plus d'information sur le Doctorat, on consultera le site de l'École doctorale 3LA (ED 484 – Lettres, Langues, Linguistique et Arts) : <http://3la.univ-lyon2.fr/>

Le stage : mode d'emploi

1. Le stage, d'une durée qui ne doit pas excéder 8 semaines à temps plein, peut se dérouler pendant l'ensemble de l'année universitaire (d'octobre à juin) mais ne doit pas nuire à l'assiduité aux autres cours de la maquette. La durée préconisée est de 4 semaines, soit entre 70 et 100 heures effectives. Aucun stage d'une durée supérieure à 100 heures ne saurait être envisagé.
2. La recherche du stage relève de la responsabilité de l'étudiant-e, qui prendra contact avec plusieurs organismes susceptibles de fournir des stages et de les encadrer. Ce stage peut se dérouler dans toute structure présentant quelque rapport avec le cursus de formation : équipe de recherche, organe de presse, service de communication d'une institution ou d'une entreprise, maison d'édition, librairie, organisme culturel, établissement d'enseignement, etc. Certaines équipes de recherche (CIHAM, IHRIM, Passages XX-XXI) proposent des offres sur leur site institutionnel.
3. Le stage implique un double tutorat : l'un, dans la structure d'accueil ; l'autre, sollicité par l'étudiant-e parmi les enseignant-es du département des Lettres, à commencer par le directeur ou la directrice du dossier de recherche.
4. Le lieu et la nature du stage doivent figurer dans le contrat pédagogique déposé au secrétariat.
5. Le stage ne doit pas commencer avant que n'ait été signée une convention tripartite (entre 1. l'étudiant-e, 2. le tuteur ou la tutrice dans la structure d'accueil, 3. par délégation du directeur ou de la directrice de l'UFR LESLA, le ou la responsable de la mention de Master) selon un modèle fourni par l'université (disponible au secrétariat) ou par l'équipe de recherche.
6. Le stage donne lieu à un **rapport de 4 à 6 pages**, constitué
 - d'une présentation synthétique de la structure d'accueil ;
 - d'une description des tâches confiées à l'étudiant-e ;
 - d'une « note d'étonnement » dans laquelle le ou la stagiaire insiste sur ce qu'il ou elle a découvert ;
 - d'une réflexion sur les liens entre le stage et le cursus suivi en Lettres.

Le rapport doit prendre la forme d'un tapuscrit entièrement rédigé, avec une page de couverture comportant le logo de l'université, le nom et numéro d'étudiant, la mention du cursus, l'année, et le titre.

Selon les demandes de votre tuteur.rice universitaire il peut être rendu au format PDF ou papier. Dans ce dernier cas, il devra alors être imprimé et relié par les soins de l'étudiant-e.
7. C'est sur la base de ce rapport, rédigé sans ornements rhétoriques mais dans une langue de bonne tenue, qu'une note sera attribuée par le tuteur ou la tutrice universitaire, en accord avec le tuteur ou la tutrice de la structure d'accueil qui la lui propose avec quelques commentaires : cette note entre dans le calcul de la moyenne annuelle à hauteur de 3 ECTS (semestre 2).
8. Cette note, sur 20, se situera sur l'échelle suivante : 10 (implication minimale) ou moins (si l'implication est jugée insuffisante), 12 ou plus (stage satisfaisant), 14 ou plus (bon stage), 16 ou plus (stage exceptionnel). La qualité rédactionnelle du rapport est prise en compte dans cette appréciation.
9. Afin que la note puisse être intégrée dans le relevé, **la transmission du rapport devra être faite au tuteur ou à la tutrice universitaire 3 semaines avant les dates de jury.**
10. Le stage ne peut faire l'objet d'une dispense qu'à titre exceptionnel, pour des raisons sanitaires, médicales ou familiales. Toute demande de dispense, dûment motivée, doit être adressée, via le secrétariat, au ou à la responsable de la mention Lettres du Master.

Établissement des conventions de stage via le module web ESUP-STAGES

1. Faire **remplir par l'entreprise d'accueil** la **fiche de renseignements** qui contient tous les renseignements que vous devrez saisir dans Esup-stage.
2. **Contactez Agnès Fontvieille-Cordani** pour lui exposer les missions qui vous sont proposées dans le cadre du stage, et obtenir son accord de principe.
3. Procéder à la **saisie de la convention sur Esup-Stage** en vous connectant à l'outil via les **APPLIS** de votre environnement numérique Lyon2. **Vous renseignerez comme suit :**
 - **Code ELP 42DAAE01**
 - **Enseignant référent : Agnès Fontvieille-Cordani**
 - **En cas de temps partiel, vous renseignez le temps de travail exact jours et horaire dans : commentaire sur le temps de travail**
 - **Le nombre total des heures doit correspondre exactement au nombre d'heures réelles en entreprise ;** si vous ne savez pas le calculer, demandez de l'aide à Cécile Vettorello.
4. **Agnès Fontvieille-Cordani** valide pédagogiquement le stage.
5. **Cécile Vettorello** valide administrativement le stage
Attention sans cette validation vous ne pourrez pas imprimer votre convention.
6. **Imprimer la convention et l'annexe en trois exemplaires**, elle doit être signée dans l'ordre : par l'étudiant, par l'entreprise et par l'université. **Le secrétariat se charge de transmettre les conventions au directeur de l'UFR et à votre responsable pédagogique pour signature et les retourner ensuite aux étudiant-es et entreprises par voie postale.**
7. Une **attestation de responsabilité civile** doit être **obligatoirement** jointe à vos conventions lors de leur transmission au secrétariat pour les signatures, **elle comporte vos nom et prénom et la mention de la couverture de l'assureur dans le cadre des stages en entreprise doit y apparaître en toutes lettres.**
8. **Toutes les modifications dans le déroulement du stage feront l'objet d'un avenant à la convention.** Vous pouvez saisir vous-même les avenants de rupture, de prolongation et de congé dans le module. **Chaque avenant requiert la même chaîne de signature que la convention.**
9. Pendant le stage vous transmettez à votre tuteur en entreprise la **fiche d'évaluation** disponible sur moodle à retourner directement par le tuteur à l'adresse c.vettorello@univ-lyon2.fr
10. **N'oubliez pas de faire un rapport de stage** (voir consignes en fin du livret de M1). Ce rapport sera à rendre à **votre directeur-ice de recherche.**
11. A la fin du stage vous imprimez directement dans le module web une **attestation de stage** à faire remplir par votre employeur, cette attestation est à **retourner au secrétariat et à conserver** elle vous permettra de justifier de la réalisation du stage.

UFR de Lettres, Sciences du Langage et Arts
16, quai Claude Bernard 69365 – Lyon Cedex 07
☎ 04 78 69 71 22
Contact : c.vettorello@univ-lyon2.fr